



REPUBLIQUE FRANCAISE - Département de l'Hérault
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Commune de VALROS

Envoyé en préfecture le 14/03/2022

Reçu en préfecture le 14/03/2022

Affiché le 15/03/2022

ID : 034-213403256-20220309-202200002CCAS-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 09 MARS 2022

L'an deux mil vingt-deux le neuf mars, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de **M. Michel LOUP, Président**.

Date de convocation : 03 mars 2022

Nombre de membres en exercice : 11

Etaient présents : : Bernabela Aguila, Brigitte Ambal, Patricia Fermin, Marie-Catherine Goffin, Georges Guirlinger, Sandrine Huillet-Brax, Michel Loup, Patrick Martinez, Marilyne PRIVAT.

Procurations : néant

Absents excusés : Simone Bonnet, Carmen Roméro.

Secrétaire de séance : Bernabela Aguila

Délibération n° 202200002

Objet : approbation du Compte Administratif 2021

M. le Président présente au Conseil d'administration le compte administratif 2021 du budget du CCAS de la commune de Valros détaillés dans les documents comptables joints qui se résument par section, avec intégration des restes à réaliser 2021 (RAR) et des résultats 2020 comme suit :

Section Fonctionnement		Section Investissement	
Dépenses 2021	6.450,45 €	Dépenses 2021	550 €
Recettes 2021	18 492,51 €	Recettes 2021	5.000,00 €
Résultat 2021	+ 12 042,06 €	Résultat 2021	+ 4 450,00 €
Report résultats 2020	+ 18 232,81 €	Report résultats 2020	+ 38 260,96 €
Résultat 2021 (hors RAR)	+ 30.274,87 €	Résultat 2021 (hors RAR)	+ 42 710,96 €
RAR 2021 Dépenses	/	RAR 2021 Dépenses	0 €
RAR 2021 Recettes	/	RAR 2021 Recettes	0 €
Résultat 2020 (avec RAR)	+ 30.274,87 €	Résultat 2020 (avec RAR)	+ 42 710,96 €

M. le Président quitte la salle du Conseil.

Mme Bernabela AGUILA, Vice-Présidente, demande au Conseil d'administration de se prononcer sur le compte administratif présenté.

LE CONSEIL, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Contre : 0 - Absentions : 0 - Pour : 8

Où l'exposé du Président du Centre Communal d'Action Sociale et après avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'action sociale et familiale,

Vu le compte de gestion transmis par la Trésorerie Béziers Municipale,

- Vote et approuve chapitre par chapitre les sections de fonctionnement et d'investissement du compte administratif 2021 du budget du CCAS de la Commune de Valros.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Michel LOUP, Président du CCAS de Valros



IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Président,
A Valros, le 09/03/2022
Le Président,



Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session Ordinaire.
A Valros, le 09/03/2022

Les membres du Conseil d'administration,

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 8

VOTES : Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 03/03/2022

Bernabela AGUILA	
Brigitte AMBAL	
Simone BONNET	
Patricia FERMIN <i>Proclamation à S. Huillet-Brax</i>	
Georges GUIRLINGER	
Marie-Catherine GOFFIN	
Sandrine HUILLET-BRAX	
Michel LOUP	
Patrick MARTINEZ	
Marilyne PRIVAT	
Carmen ROMERO	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication.

Pour extrait certifié conforme,

Michel LOUP,
Président

